



PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
 Pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
 » six mois . . . 14 » 16 »
 » trois mois . . . 7 » 8 »

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Spuyl, n° 10
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT
 ANTOING
 Chez M. Van Weelden, Libraire,
 et chez les Métriers, Bou-
 brières, Lange Poort.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française.

PRIX DES INSERTIONS.
 Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
 compris et 70 cts. par ligne en sus.

LA HAYE, 3 Janvier.

Suivant l'usage que nous avons adopté depuis plusieurs années, nous venons jeter un coup-d'œil rétrospectif sur les principaux événements de l'année qui vient de s'écouler. Ce rapide aperçu peut nous donner une idée plus ou moins complète, plus ou moins juste des épreuves que la Providence nous réserve pour l'année dans laquelle nous venons d'entrer. Si nous nous félicitons l'année dernière, à pareille époque, de ce que certaines questions avaient été résolues, certains événements politiques avaient été accomplis sans que la paix de l'Europe eût été troublée pendant l'année 1846, à plus forte raison devons-nous le faire aujourd'hui, car jamais l'année n'a été plus près de sortir du fourreau. Jamais les ferment de discorde que des circonstances imprévues viennent souvent jeter dans les relations de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement — n'ont été plus près de faire explosion; et si un vaste incendie n'a pas été allumé, il faut en savoir gré à cet esprit de sage conservation qui s'est si heureusement substitué depuis quelques années aux susceptibilités irréfléchies d'un amour-propre national désordonné, et souvent d'une simple vanité personnelle. Les hommes d'Etat même dont le caractère irascible, orgueilleux, absolu, donnait le plus d'inquiétude, ont subi, à leur tour, cette influence pacifique qui a pour base les plus grands comme les plus saints intérêts de notre époque.

La question espagnole a perpétué pendant l'année qui vient de s'écouler la froideur et l'aigreur dans les rapports des deux puissances qui semblent tenir en leurs mains la paix du monde. Des luttes d'influence qui se sont révélées par des révolutions ministérielles fréquentes à Madrid, ont été heureusement le seul résultat fâcheux de ces sentiments d'autant plus regrettables, cependant, que l'Europe y voit sans cesse une cause de rupture et d'éclat.

Ces deux grands Etats, rivaux, presque ennemis sur le terrain brûlant de l'Espagne, s'unissent et agissent de concert pour précipiter le Portugal, comprimer une insurrection qui menaçait de devenir chronique et rétablir le règne de l'ordre et de la paix, semblaient perdues ou du moins oubliées dans ce combat entre la couronne et une fraction du peuple portugais.

Les germes d'anarchie qui fermentaient depuis longtemps en Suisse et dont les progrès se sont successivement manifestés, ont enfin éclaté et la guerre civile a plongé dans le deuil un peuple qui, par son caractère, sa position, ses mœurs et ses traditions, semblait devoir être à l'abri des maux qu'entraînent toujours après eux les excès révolutionnaires. L'Europe monarchique incertaine, indécise, a assisté dans une inexplicable inertie au spectacle de la force substituée au droit de la violence, foulant aux pieds et noyant dans le sang la justice, l'indépendance et la liberté, et lorsqu'enfin elle a voulu prendre une attitude plus décidée, le sacrifice était consommé; l'anarchie avait pris les formes du régime légal et l'intervention étrangère se trouvait en présence d'un fait accompli qu'elle ne pou-

vait chercher à détruire, sans exposer la paix de l'Europe elle-même aux dangers les plus sérieux.

En Italie, la joie qu'ont fait naître les réformes réalisées ou promises par le pape et par les autres souverains de la Péninsule a changé de caractère, et sous l'inspiration des passions révolutionnaires, s'est transformée dans quelques Etats en une agitation menaçante qui, si elle ne se calme pas, pourra compromettre jusqu'aux sages réformes dues tantôt à une initiative éclairée, tantôt à un prudent esprit d'imitation. Il est encore permis d'espérer que les doctrines funestes que l'on voudrait semer parmi le peuple italien ne prévaudront pas contre la conscience de ses véritables et solides intérêts.

Un incident prévisible en apparence a failli amener une conflagration à l'extrémité de l'Europe: la vieille haine qui a régné si longtemps entre la Turquie et la Grèce a paru se réveiller à propos d'une querelle d'étiquette; l'intervention de la diplomatie des grandes puissances a seule prévenu un conflit qui semblait inévitable.

Le gouvernement hellène, indépendamment de cette complication dans ses relations avec une puissance étrangère, a eu à lutter contre des embarras d'une autre nature, qui ne paraissent écartés que momentanément; embarras que la mort de l'homme éminent placé à la tête de la politique du pays est venue aggraver encore.

L'empire ottoman a été aussi agité par des mouvements insurrectionnels qui se sont surtout manifestés aux deux extrémités du pays, mais le gouvernement est heureusement venu à bout de comprimer cette agitation et d'en étouffer jusqu'aux derniers symptômes.

Si nous portons nos regards sur la situation intérieure des Etats qui nous avoisinent, nous voyons en Belgique une sorte de mouvement fébrile s'emparer des esprits, les passions politiques capotter des poignées et renverser un ministère, qui par le caractère de ses membres, leurs intentions loyales et le talent de quelques-uns d'entre eux devait exciter d'autres sentiments que ceux de la réprobation et du blâme. Nous voyons arriver au pouvoir d'autres hommes qui, par la force même des choses, sont obligés de subir, à leur tour, d'insupportables que les députés d'entre eux n'acceptent qu'avec répugnance, et que l'on voit craindre de voir paralyser, par le vice originel de leur puissance, les bonnes intentions dont ils sont animés. Les difficultés de la question des Flandres, dont la solution est pour le cabinet nouveau une question d'honneur et de vie, semblent s'aggraver encore des espérances exagérées que son avènement a fait naître.

En France, la politique conservatrice qui depuis bientôt huit ans préside aux destinées du pays, continue de lutter avec vigueur et avec succès contre les passions des divers partis coalisés pour la renverser; la lutte devient chaque année plus vive et chaque année aussi la force et l'énergie de l'homme éminent qui est placé à la tête de l'administration, semble grandir avec les difficultés qui l'environnent et le pressent de toutes parts.

Les amis sincères de l'ordre et du progrès réel font des vœux pour qu'en France, comme en Belgique, les luttes politiques ne

fassent pas perdre de vue et ajourner à un avenir plus ou moins éloigné, les améliorations matérielles, morales et sociales que réclament les populations.

Les démonstrations plutôt théâtrales que populaires, qui ont eu lieu sur plusieurs points du pays, et comme à un mot d'ordre donné, sont loin d'avoir eu ce caractère solennel et imposant auquel on reconnaît la véritable manifestation des vœux de la grande majorité d'un pays. L'élection du président de la chambre des députés, que nous annonçons il y a deux jours, prouve que la chambre n'a pas jugé plus favorablement ces démonstrations.

Les élections de 1847 ont consolidé en Angleterre le ministère de lord John Russell, en augmentant le chiffre de sa majorité dans la chambre des communes. La conformité de vues entre le parlement et le cabinet sur les points principaux de la politique nationale fournira, il faut l'espérer, au gouvernement de ce pays les moyens de triompher des immenses difficultés que présente la question irlandaise. L'agitation politique affaiblie par la mort de l'homme qui l'a dirigée pendant tant d'années, a fait place à un mal plus grand encore; de toutes parts se produisent en Irlande des symptômes de désorganisation sociale, les mesures adoptées en dernier lieu parviendront-elles à en arrêter les progrès? c'est ce dont il est permis de douter lorsque l'on considère la grandeur du mal et l'insignifiance relative du remède.

L'Angleterre, après avoir marché à grands pas dans la voie de la liberté du commerce, s'est arrêtée un moment pour juger avec calme, pour apprécier complètement les effets de cette nouvelle politique commerciale, elle se recueille en quelque sorte pour marcher plus sûrement dans cette voie.

Une crise financière et commerciale, presque sans exemple dans les annales de cette grande nation, a pendant quelques mois jeté la perturbation dans une foule d'existences et répandu la méfiance et la crainte dans les esprits. Mais avec les derniers jours de l'année, la crise a diminué d'intensité, la confiance s'est rétablie; les affaires ont repris leur cours et la situation s'est améliorée plus peut-être qu'il n'était permis de l'espérer après un ébranlement aussi violent et aussi profond.

Au dehors, la Grande-Bretagne étend et consolide sa puissance. L'année 1847 a vu son autorité sous le nom de protection s'établir dans le vaste empire de Lahore, comme elle a vu tomber les derniers obstacles que la Chine tentait d'opposer encore à la liberté des relations des marchands anglais avec l'empire céleste.

L'un des événements les plus importants de cette année, sous le point de vue politique, a été la réunion des états-généraux de la Prusse. Le roi Frédéric Guillaume IV, en appelant spontanément ses sujets à la jouissance des droits constitutionnels, leur a donné une preuve de confiance et d'affection dont ils se sont montrés dignes. Déjà plusieurs mesures d'une grande portée sociale et politique ont été le fruit des premiers travaux entrepris en commun par le gouvernement et par les Etats.

Le jugement des conspirateurs de Posen a frappé avec une juste sévérité des menées révolutionnaires dont l'indifférence

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 4 JANVIER 1848.

EXTRAITS D'UNE CORRESPONDANCE

1788-1834. (1)

XXVIII.

Paris, mai 1809.

Faut-il que je te fasse mon compliment de félicitation ou de condoléance? La naissance d'un enfant est-elle une chose heureuse? Voilà d'étranges questions en réponse à la notification de l'arrivée en ce monde du fils si longtemps attendu par toi; mais, que veux-tu? Je ne puis donner qu'un sourire triste à la joie des baptêmes: un berceau me fait, malgré moi, penser à un corveuil, et je ne puis m'empêcher de mesurer la voie de misères qui s'étendra entre les deux. Tu vas dire que je ne regarde que le côté lugubre, que la vie a ses bonheurs comme ses peines, qu'un enfant est une bénédiction de la Providence, et que la famille ne peut pas être un mal, puisque Dieu l'a faite. Tu aurais contre moi toute raison si je me plainais de l'ordre de la nature; ce serait un blâme: je ne déplore pas la naissance des enfants; mais, à leur aspect, je porte sur l'avenir un coup d'œil guidé par l'expérience du passé, et c'est surtout à l'usage des personnes qui n'ont pas encore, ou qui n'espèrent plus de postérité, que je dresse le compte des craintes et des consolations: doivent-elles se réjouir ou s'affliger?

Le nouveau-né compte des jours, au moins, des moments heureux. Il aura le spectacle des grandeurs de la nature, les jouissances du cœur et de l'esprit. Il verra s'ouvrir devant lui les chances de la prospérité, et, au bout de la carrière, les perspectives du repos couronnant le travail. Il sera aussi, il pourra être, pour ses parents, un gage de bonheur. Il resserre les liens de la tendresse conjugale, et réalise cet ineffable mystère d'un amour qui s'augmente en se divisant; il apporte une occupation et des délices pour toutes les heures. Quel charme dans ces premières caresses, dans les placements de ces petits bras si frais, si poletés, dans ces sons inarticu-

lés, où les illusions maternelles lisent des promesses d'attachement et d'intelligence, dans les premières paroles, dans les premiers pas! Quelle douceur dans les soins donnés à ce petit être chéri, dans le dévouement qui veille constamment sur lui! Ensuite vient l'orgueil des succès, et, ce qui vaut mieux, l'échange de la reconnaissance filiale contre la sollicitude paternelle, la bonne éducation récompensée par les bons sentiments, les sages directions suivies des résultats d'une existence honorée, et, dans toutes les difficultés et les luttes, la conduite garantie par les principes.

Mais, comme les autres, la médaille de la vie a son revers. Le nouveau-venu sera exposé aux tourments de la maladie, aux chagrins du cœur, aux embarras de l'existence matérielle, aux déceptions de toute espèce, aux tristesses qui croissent si abondantes dans notre vallée de douleurs. Quant aux parents, que de tribulations les attendent! Sur les premières années planera constamment une menace de mort; des périls de tous les instants entourent l'organisation incomplète, l'imprévoyance, l'étourderie pétulante; chaque heure aura son inquiétude, chaque minute son appréhension. Si l'enfant grandit en santé, s'il échappe aux innombrables causes de mortalité ou de maladie, évitera-t-il de même les dangers des passions, les tristes et les vices du monde, les dépravations des mœurs, les écarts de la sensibilité? Et son avenir, sera-t-il assuré? Y a-t-il des fortunes à l'abri de tous les retours? Si l'aisance n'existe pas dans la famille, le travail fournira-t-il aux besoins des ressources suffisantes? Les efforts du fils garantiront-ils son sort? L'établissement de la fille lui procurera-t-il le bonheur? Combien de soins, combien de nuits soucieuses, combien de poignantes préoccupations pour arriver à la solution de ces redoutables questions! Et quel désespoir si l'œuvre paternelle ne parvient pas à s'accomplir, si l'enfant succombe, s'il traîne une existence malade, s'il ne répond pas aux sacrifices prodigués pour son éducation, s'il entache son nom, s'il contracte de déplorables alliances, s'il se corrompt par la fortune ou se décourage par le malheur!

Tous ces effrayants peut-être, qui se pressent autour d'un berceau, ne doivent pas se résoudre en rêveries oiseuses; il leur faut une conclusion pratique; la voici: Que Dieu vous accorde ou vous refuse des enfants, acceptez ses décrets, dirai-je? avec la même résignation, ou avec la même reconnaissance.

XXIX.

Paris, novembre 1809.

Pendant que je relisais ta réponse à ma dernière lettre, j'étais poursuivi par l'image d'un petit lièvre rose jouant de la clarinette, auprès duquel un éléphant vert pinçait de la guitare. Je faisais de vains efforts pour chasser

cette apparition bizarre: elle revenait sans cesse. Comment expliquer un fait aussi étrange? Quel rapport y a-t-il entre toi et un lièvre rose ou un éléphant vert? Ce n'est pas, au surplus, la première fois qu'un être d'une chose m'arrive; tu as dû observer le même phénomène sur toi. N'est-ce pas remarqué que les imaginations les plus extravagantes se jettent à la travers des pensées les plus sérieuses? Tes méditations, tes prières, n'ont-elles pas été dérangées par des invasions subites, rapides, invincibles, d'hallucinations déréglées, folles, ridicules, obscènes? Quel sens donner à ces actes de violence de ce qu'on pourrait considérer comme une force extérieure? On a attribué des aberrations semblables à l'intervention du diable. Je ne sais ce qu'il en faut croire; mais ce qui est certain, c'est que le fait se manifeste, même assez fréquemment, qu'il fatigue la raison et surabonde la volonté.

Je comprends mieux certaines perturbations produites par l'empire exclusif de l'imagination livrée à elle-même: ce sont les songes de l'homme éveillé; qui n'a pas assisté à ses propres funérailles? qui ne s'est pas vu, avant sa naissance ou après sa mort, sous la forme d'un animal ou d'une plante? qui, en regardant un objet aperçu pour la première fois, n'a pas été persuadé d'avoir retrouvé une ancienne connaissance? qui, en prononçant certaines paroles, en rencontrant certaines idées, n'a pas recherché, avec une persévérance tournant à l'obsession, dans quelle autre circonstance il a dit les mêmes mots, il a eu les mêmes pensées?

Pour moi, cette sorte de persécution s'exerce souvent sous une forme très pénible. Je suis amené, je ne sais comment, à ne plus croire que je sois moi. Alors je tombe dans une situation singulière, et bientôt pleine d'angoisses. Je doute d'abord que ce soit moi qui pense ce qui occupe mon esprit: si ce n'est pas moi, qui est-ce donc? Je fais des mouvements, je parle tout haut, je me regarde dans un glace, je cherche à m'assurer de l'identité. Je connais bien la personne qui fait tous ces actes extérieurs; mais je ne suis pas certain qu'elle soit moi; pen après, je suis convaincu qu'elle n'est pas moi du tout. Alors il se fait un partage inexplicable et insupportable. Il y a devant mes yeux quelqu'un, et puis, au dedans et indépendamment de cette figure, un être pensant qui reste moi, qui regarde, qui veut savoir ce qu'il est. Je me suis en même temps que je me cherche; j'ai besoin de me retrouver, et de me débarrasser de l'autre. Cette situation indéfinissable ne cesse qu'au moyen d'une distraction forcée, d'une promenade, d'une visite, d'une conversation. Si un pareil état durait longtemps, il serait dangereux, la rêverie, qu'il faut avoir la force de combattre par la vie active, par le travail utile, par la composition, par la société des honnêtes et des gens honnêtes et intelligents.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

des populations avait déjà fait justice. La clémence royale peut s'étendre aujourd'hui sans danger sur les coupables.

L'empereur de Russie continue à travailler avec une énergie, une persévérance qu'aucun obstacle ne rebute, à l'œuvre si difficile de la civilisation de ses vastes Etats. De sages mesures ont signalé encore pendant l'année qui vient de s'écouler de nouveaux progrès dans la voie de l'amélioration sociale du peuple russe. L'œuvre d'assimilation des éléments divers dont se compose l'empire, œuvre si ingrate et si difficile, sera un des grands résultats de ce règne.

La guerre du Caucase se poursuit avec des chances diverses. Le but de cette guerre, qui est d'assurer la tranquillité des provinces méridionales de l'empire, a été, en grande partie, atteint. Quelques efforts encore et la pacification de ces contrées devenue complète leur permettra de s'occuper du développement des sources de leur prospérité.

Le gouvernement autrichien, obligé d'opposer une attitude énergique à l'agitation qui d'une part menace ses Etats italiens, et qui de l'autre veut précipiter en Hongrie les réformes politiques et sociales, lutte avec fermeté contre le flot révolutionnaire; aux tristes nécessités de cette lutte sont venues se joindre des douleurs de famille: la mort a frappé les princes les plus populaires de la maison impériale, l'archiduc Palatin, l'archiduc Charles, et son fils l'archiduc Frédéric qui donnait tant d'espérances.

La plupart des Etats de l'Allemagne, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le Grand-Duché de Bade travaillent avec zèle à faire marcher de front les améliorations dans l'ordre matériel et dans l'ordre politique et social; la grande activité imprimée presque partout aux travaux des chemins de fer est un symptôme non équivoque de ce double progrès. L'achèvement de la grande ligne qui va de Vienne à Hambourg, et de celle qui unit la capitale de la France à Berlin, sont au nombre des événements les plus heureux qui aient signalé l'année 1847.

Le Nouveau Monde nous a offert pendant cette année le spectacle du dénouement du grand drame dont nous avons eu le prologue en 1846: la démocratie américaine, devenue conquérante et ambitieuse, a soumis les armes à la main la plus grande partie du Mexique, occupé sa capitale et ses principales villes; elle menace aujourd'hui d'annexer ce nouveau territoire aux vastes Etats qui composent l'Union. L'état de désorganisation dans laquelle était tombée cette ancienne colonie d'Espagne, l'anarchie qui l'a déchirée pendant des années, la rivalité hostile des capitaines qui s'y sont disputé le pouvoir depuis la conquête de son indépendance, ce sont là autant de motifs pour voir sans trop de regret la réunion du Mexique à la république américaine. L'Europe ne semble avoir aucun danger à craindre des suites de l'agrandissement des Etats-Unis, et quant à l'intérêt de la population mexicaine, et est de ceux qu'il fut mieux servi par la continuation d'un état de choses qui paralysait toutes les ressources du pays que par l'avènement d'un autre régime quel qu'il pût être. Tout annonce que la solution de cette importante question ne se fera pas attendre longtemps.

La France et l'Angleterre ont vainement lutté leurs efforts pour mettre un terme à la guerre qui ensanglantait depuis tant d'années les bords de la Plata; ces efforts n'ont pas été plus heureux en 1847 qu'ils ne l'avaient été les années précédentes; il est permis enfin d'espérer que l'année 1848 ne se passera pas sans que la paix soit rétablie dans ces contrées, dont les relations commerciales avec l'Europe ont toujours, en une si grande importance.

L'année qui vient de s'écouler, avait reçu de sa devancière ce triste héritage d'une disette presque générale dans la plus grande partie de l'Europe. Aussi la détresse des six premiers mois de cette année laissera-t-elle de profonds et tristes sou-

venirs parmi la génération actuelle; puisse l'abondante récolte que la Providence nous a envoyée, être suivie, en 1848, d'une récolte plus abondante encore. Puisse le Ciel écarter loin de nous un autre fléau non moins terrible, dont la marche lente, mais trop sûre s'est révélée en 1847 par de nombreuses victimes dans l'est de l'Europe; puisse enfin notre génération passer sans secousses violentes et sans catastrophe, cette année qui vient de s'ouvrir, afin qu'elle puisse travailler sans être interrompue à l'œuvre que sa destinée lui a assignée!

Le Roi, par arrêté du 30 décembre dernier, a chargé des fonctions intérimaires de gouverneur de la province de la Hollande-Méridionale, le conseiller d'Etat Jhr L.R. Gevaerts, membre des Etats députés de cette province.

Par arrêté du 21 décembre dernier, le Roi a nommé consul néerlandais pour le royaume de Grèce, en résidence à Athènes, M. C. Travers, ancien vice-consul au Pirée, et actuellement vice-consul à Mannheim.

Les journaux annoncent que le Roi vient d'accorder sur sa cassette particulière une somme de dix mille florins pour la construction d'une maison de refuge pour les vieillards de la communion évangélique réformée à La Haye.

L'Indépendance belge a reproduit, d'après un journal hollandais, la nouvelle de la mort du conseiller d'Etat Jhr. O. van Swinderen van Renssum, membre de la Première Chambre des Etats-Généraux, et membre du collège des curateurs de l'Université de Groningue. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Les derniers journaux et les correspondances de Groningue ne parlent même pas d'une maladie de M. van Swinderen.

On lit dans L'Impartial, journal de Smyrne du 10 décembre: La fête de S. M. le Roi des Pays-Bas a été célébrée lundi, par le consul-général de cette ville, avec tout le cérémonial accoutumé. A dix heures, M. le commandeur Jacob Van Lennep, consul-général, accompagné des officiers de sa chancellerie et du corps de la nation, s'est rendu à la chapelle du consulat; où le service divin eut lieu; le brick français le Volage, et la goëlette autrichienne l'Elisabetta, au mâât desquels a flotté toute la journée le pavillon néerlandais, ont fait à midi un salut royal de 21 coups de canon, qui a été répété par les batteries de terre; le soir, M. le consul-général a réuni dans un grand banquet les principaux membres de sa nation. Tous les consuls étrangers, de même que la marine marchande, ont pris part à cette solennité en arborant leurs couleurs.

Plusieurs achats se sont effectués au comptant en fonds hollandais, à la bourse d'Amsterdam d'avant-hier; c'était surtout en intégrales, dont le cours s'est de nouveau amélioré de 1/4 p. c. sur la cote de la veille.

Des fonds espagnols les ardoins et les coupons étaient fort demandés par suite de la hausse de ces fonds à la dernière bourse de Londres.

La nouvelle apportée à Marseille, par le paquebot le Lyurque, d'une vive fusillade entendue dans les rues de Naples, le 18 décembre, est confirmée par la Parvia du 22, qui annonce qu'à la date sus-mentionnée du 18, une collision sanglante s'était engagée entre la population de Naples et les gendarmes.

Une autre nouvelle non moins grave, qui a été répandue hier et aujourd'hui à la Bourse, se trouve également confirmée. Nous voulons parler de la marche des Autrichiens sur Modène.

Cependant si nous en croyons le Journal des Débats, il faut de beaucoup atténuer la gravité des nouvelles que publient tous les journaux sur ce qui se passerait en Italie.

Depuis deux jours, dit ce journal, il circule dans Paris beaucoup de bruits alarmants sur la situation de l'Italie. Ainsi, d'après quelques journaux de Marseille, le Lyurque, dont nous avons annoncé déjà l'arrivée à Marseille, aurait apporté la nouvelle que le 18 décembre on se battait dans les rues de Naples. Nous avons vu par l'échafaudage à la suite de laquelle quelques jeunes gens appartenant aux premières familles napolitaines auraient été arrêtés. Le Lyurque n'a pas apporté d'autres nouvelles authentiques, et Naples était tranquille lorsque ce bâtiment s'est éloigné de cette ville. Les

correspondances qu'on lit en sujet dans certains journaux italiens ne contiennent que la reproduction, augmentée et rajeunie, de la petite émanation qui a eu lieu à Naples il y a quinze jours.

Le Journal des Débats conteste également l'exactitude des nouvelles relatives à l'entrée des Autrichiens à Modène, que nous avons publiées d'après la Gazette d'Augsbourg.

Nous publions plus loin le résumé succinct du message du président des Etats-Unis; ce document, qui n'occupe pas moins de 7 colonnes de petit texte des journaux anglais, est, de l'avis de journaux anglais, même les plus hostiles à l'Union, remarquable par le talent avec lequel sont traitées les questions les plus importantes, non seulement celles qui concernent les affaires intérieures du pays, mais aussi plusieurs de celles d'économie politique qui dans ce moment fixent l'attention des hommes d'Etat en Europe.

Nous nous proposons de publier ce document in extenso. Nous avons sous les yeux le Times, qui contient une lettre de son correspondant d'Amérique. Ce correspondant qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, est très hostile à l'administration actuelle, avoue que selon toutes les probabilités, la majorité des membres de la chambre des représentants soutiendra le président dans tout ce qui concerne la guerre avec le Mexique.

Le Times du 29 répond à un article dans lequel le National a dirigé de vives attaques contre la constitution britannique;

« Si nous aimions à réclamer, dit le Times, nous engagerions le National à jeter un regard sur son propre pays.

« On voit une paille dans l'œil de son voisin, on ne voit pas une poutre dans le sein.

« Nous commencerons par l'avouer, les Français ont dans leur charte une constitution très tangible (tangible). Elle est là, pleine, quant à la lettre, de belles phrases et de promesses plus belles encore; et cependant, dans ce moment, en France toute la puissance, toutes les forces de l'Etat sont pratiquement à la disposition absolue du pouvoir exécutif.

« Il serait trop long d'entrer dans la question d'une manière générale. Nous ne citerons que deux exemples pour prouver combien M. Guizot et son cabinet mènent les affaires haut la main.

« Les Français ont fait de leurs sympathies pour la Pologne assez de bruit pour qu'il soit permis de dire que ce point les intéresse vivement. Eh bien! que dire alors de la conduite que le gouvernement vient de tenir envers le prince Czarotski d'abord, envers M. Bakouline ensuite?

« Ces incidents nous paraissent de nature à exciter la verve des écrivains français bien plus que des commentaires hors de saison sur les derniers efforts de la bigoterie anglaise. »

Le même journal publie, sous la rubrique de Paris, une correspondance dans laquelle on remarque les paragraphes suivants:

« M. Colloredo et Radowicz ont été présentés au roi dimanche, le premier par l'ambassadeur d'Autriche, le second par celui de Prusse.

« Le prince de Metternich a adressé deux notes conçues dans les mêmes termes, l'une au gouvernement britannique, l'autre à S. M. Louis-Philippe, pour les avertir que S. M. l'empereur d'Autriche a résolu d'augmenter le nombre de ses troupes dans le royaume lombard-venitien, mais seulement à titre de mesure de précaution motivée par le mouvement des Etats voisins.

« M. Guizot a adressé aux cabinets de Londres, Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg, une copie de sa note en réponse au refus que la Diète helvétique a fait d'accepter la médiation de ces puissances. M. Guizot déclare dans cette note que la Diète ayant détruit le pacte fédéral, les puissances se regardent comme dégagées des obligations que les traités de 1815 leur imposaient envers la Suisse. »

Le paquebot le Crâne, commandé par le lieutenant Pardon, est arrivé le 27 décembre de Rio-Janeiro, qu'il a quitté le 13 de ce mois. Ce navire, ayant trouvé les mailles de la Plata déjà arrivées à Rio quand il est entré dans ce port, a été expédié plus tôt qu'à l'ordinaire, et par conséquent les avis qu'il apporte ne sont que de huit jours plus récents que ceux qu'on avait reçus par le paquebot le Swift. Les tocons de la Plata continuent, mais d'une manière purement nominale de la part de l'escadre française. Le général Fructoso Rivera, banni à Sainte-Catherine pour avoir intrigué avec Oribe, avait réussi à s'échapper, et était arrivé à Rio sur le brick de guerre français l'Alsacienne huit jours avant le départ du Crâne.

XXX Paris, mars 1810.

Tu sais que j'ai toujours désiré de me marier. Les circonstances ont contrarié mon vœu sans me faire renoncer à mes projets. Je n'ai pas manqué de patience, j'ai attendu seulement que quand j'aurais atteint ce qu'on appelle une position, il ne me briserait pas le mariage. Le moment est venu de faire mon examen de conscience; il faut, quoi qu'il en coûte, aborder la question de savoir si je suis prêt à quinquante ans, on peut se demander cela. Ma condamnation ne serait peut-être pas sans appel, il y a dans les jeunes cours de femmes tant d'indulgence et de charité! Mais la cause bien débattue, par moi avec moi, je me prononce en ma faveur. En supposant ce qui est probable, que je chercherais à épouser une personne moins âgée que moi, et même de beaucoup, je sens que je n'aurais pas tort. Loin de moi la pensée de m'attachar à une enfant, à une jeune fille légère, sans réflexion, sans usage du monde; il faudrait l'élever et l'instruire; or, je n'ai pas de vocation pour faire des éducations particulières. Ce que je voudrais, c'est, avec la fraîcheur des émotions la maturité des pensées, avec la vivacité des impressions le sérieux des habitudes. Une telle femme serait de mon âge par la raison, moi du sien par le cœur. L'amour que j'aurais pour elle serait l'amour vrai, l'amour complet; c'est maintenant seulement que je prouve en plein toute la puissance d'aimer. Plus de ces éblouissements passagers d'un attachement d'adolescent, qui à l'éclat, mais aussi la durée d'un éclair; plus de ces emportements aveugles qui entraînent, et qui imposeraient à la raison, au devoir, les plus déplorables sacrifices. Devant des yeux on se révoit une belle âme, en présence d'une nature noble, d'une intelligence forte et cultivée, d'un caractère simple, bon, sympathique, je sens que je suis capable de tendresse profonde, pénétrante, plus intime, plus vraie, plus énergique qu'aucun amour d'un autre temps. Loin d'avoir rien perdu, mon cœur semble avoir gagné. Si le printemps étale les brillantes couleurs de ses félicités et de ses fleurs, n'est-ce pas l'été qui donne les fruits? Le soleil de midi n'est-il pas plus chaud que celui du matin? La plupart des hommes de mon âge qui disent: Je suis trop vieux, n'éprouvent pas toute leur pensée; je serais fort disposé à voir en eux des pécheurs qui veulent mourir dans l'impénitence finale.

Pour m'empêcher l'amour ardent et grave, la passion raisonnée, il faut qu'au sein de son esprit elle se présente, instruite sans pédanterie, gracieuse sans affectation, qu'elle ait des talents sans vanité, qu'elle tienne moins au monde qu'à son intérieur, qu'elle aime l'élégance et non le luxe, que sa vie sérieuse soit pour elle un plaisir plutôt qu'un épouvantail, que ses idées morales soient appuyées sur ses principes religieux, qu'elle apporte, non pas une fortune, mais des ressources qui garan-

tissent le ménage contre les mauvaises chances, qu'elle ait l'indulgence qui fait supporter les défauts, et que ses goûts présentent avec les miens une analogie sans laquelle la vie commune ne saurait être heureuse.

Ces conditions sont-elles impossibles? est-ce en rêve que je viens de faire? est-ce un tableau de fantaisie que je dessine? Juge de mon bonheur: le portrait que j'ai tracé de la femme que je cherchais, c'est celui de la femme que j'ai trouvée...

XXXI Paris, mai 1810.

La curiosité de ton amitié n'a pas besoin d'excuse: ce que tu me demandes, je te l'aurais demandé si j'avais été à ta place. Quand il s'agit de la femme que je vais épouser dans quelques jours, tu ne me feras jamais autant de questions que je voudrais te faire de confidences; mais les approches d'un mariage ne sont pas favorables aux longues lettres, et ce n'est certainement pas sur le compte de l'indifférence que tu mettras la brièveté des détails que je te donne. Le caractère, les qualités morales de Mlle Louise, je te les ai fait connaître; tu verras que je n'ai rien exagéré. Elle a des avantages physiques que je désirais; tu sais que j'aurais voulu, à aucun prix, épouser une femme d'une beauté accomplie, genre de perfection qui me paraît rendre le rôle de mari difficile et dangereux. Ce que je demandais, c'est la dignité du maintien, l'intelligence et la bonté dans le regard; la physionomie expressive, ouverte aux émotions; l'élégance modeste de la tenue; enfin, le je ne sais quoi qui va au cœur, et qui ne peut pas plus se méconnaître que se définir. C'est chez nos amis de F., dans ces petites réunions si bien appréciées par toi, que j'ai rencontré Mlle Louise pour la première fois. Je ne l'ai pas vue longtemps sans éprouver pour elle de la sympathie. Ce n'était, d'abord, qu'une préférence de conversation; nous aimions à parler des mêmes choses et nous les sentions de même. Bientôt je me suis avoué que je l'aimais; cette découverte ne m'a nullement effrayé; elle m'a seulement inspiré un désir de plus sérieuse étude et une résolution de plus sévère circonspection. Quand mes convictions ont complètement répondu à mes sentiments, quand des antécédents, en apparence indifférents, des observations silencieuses et recueillies au fond du cœur m'ont fait pousser ce cri intérieur: Voilà la femme, voilà l'ange que Dieu t'avait réservé! Je n'ai pas hésité. J'ai cru au fatisme du bonheur; on, plutôt, à la bonté de la Providence, qui nous avait réunis chez des amis communs, dans une ville où nous ne sommes pas nés, et dans des situations qui semblaient ne devoir jamais nous rapprocher; c'était écrit! Le consentement des familles, l'aveu de Louise ont retardé le décret du ciel. Ma reconnaissance égale ma félicité.

XXXII Paris, février 1811.

Tu ne te trompes pas quand tu penses que mon bonheur continue; il augmente avec le temps. Je ne sais ce que c'est que la lune de miel; il n'y en a pas pour les gens qui ne se sont mariés que parce qu'ils se connaissent et s'aiment. Un mariage, comme je le comprends et comme je l'ai trouvé, n'a point de déceptions: les jours, les semaines, les mois lui apportent sans cesse de nouveaux motifs d'estime mutuelle, de tendresse, de dévouement. Les feux follets s'éteignent vite; une flamme bien alimentée ne s'éteint pas. Après tout, on ne rencontre, en général, dans le mariage, que ce qu'on y a cherché. Ceux qui ne lui ont demandé que de l'argent n'ont pas le droit d'en attendre le bonheur; et qui a semé l'ambition ne récoltera pas l'amour.

Tu connais comme moi, et depuis plus longtemps, tous les plaisirs du bon ménage. Il en est un que j'apprécie à l'égal des plus douces; c'est celui de ne pas se trouver seul dans une chambre muette, d'avoir toujours à ses côtés une personne aimée, qui partage les joies de la gaieté, les satisfactions de l'intelligence, et du cœur. Un voyage est certainement une noble, une charmante distraction; mais, à voyager, il faut bien d'heures ennuyeuses, combien de fatigues sans compensation, vide surtout au fond de l'âme! Combien on souffre de ne pouvoir goûter ses sensations; de n'échanger aucune idée, de ne pouvoir éprouver les admirations, de renfermer en soi-même tout ce qu'on pense et tout ce qu'on éprouve! Et non seulement les voyages qu'on fait seul ont moins d'appât, ils ont aussi moins d'utilité. Les choses vues à deux présentent un aspect nouveau, parlent plus vivement aux yeux et à l'esprit, excitent des émotions plus saisissantes; il y a de la contagion dans l'enthousiasme. On découvre des rapports qu'on n'aurait pas aperçus, on s'éclaire comme on s'éclairait par des jugements discutés; puis, qu'on revient, par la conversation, sur les objets qu'on a examinés, et, plus tard, on puise avec délices dans le fonds inépuisable du trésor des souvenirs qu'on a amassés en commun.

Ce qui est vrai pour les voyages, l'est au moins autant pour la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, pour les plaisirs littéraires de la lecture, pour ceux du théâtre. Seul, vous souriez à peine, vous battez l'air à telle pièce comique en compagnie d'un ami (et une femme est un meilleur compagnon); elle vous fera rire aux éclats. Si une anecdote vous plait, vous avez hâte de la conter à votre femme; si une page éloquent vous a touché, vous vous sentez le besoin de la lui faire lire. Entrez pour tous les plaisirs sont doubles, comme toutes les peines sont diminuées de moitié par le partage. Au compte de cœur, un bon mariage est un bon calcul. (La suite à demain).

Il y avait à Rio les navires de guerre de S. M. britannique le *Crescent*, le *Griffon* et le *Modeste*, le vaisseau de ligne de États-Unis l' *Ohio* et le brick de guerre français l' *Alsacienne* avec l'escadron ordinaire brésilienne. Les nouvelles de la crise commerciale en Angleterre, apportées à Rio-Janeiro par le *Crane*, avaient d'abord paralysé toutes les opérations; mais bientôt la confiance s'était ranimée et le cours du change était resté dans le *statu quo*.

Par ordonnance du 24 décembre, signée par le roi d'Espagne, contre-signée par le duc de Valence, président du conseil des ministres, conformément au vœu de don Francisco de Paula Orlando, comte de Romero, est acceptée sa démission du ministère des finances, fondée sur le mauvais état de sa santé.

La *Gazette de Madrid* publie en date du 25 décembre, les ordonnances royales qui reconstituent le ministère de la manière suivante :

Présidence du conseil; sans portefeuille, général Narvaez; guerre, général Figueras, sénateur du royaume; finances, Manuel Beltran de Lys y Rives; intérieur, Sartorius; justice, Arzola; instruction publique, Bravo Murillo; marine, Mariano Roca de Togores, député aux cortès.

On ne peut pas que ce remaniement du cabinet soit de nature à lui donner plus de force vis-à-vis des cortès. Il est des personnes qui prétendent qu'une crise ministérielle nouvelle pourrait ne pas se faire attendre beaucoup.

On a reçu à Londres, par télégraphe électrique, des nouvelles de Lisbonne du 24 décembre, apportées à Southampton par le steamer l' *Iberie*. Le ministère portugais a donné sa démission le 18 décembre, et le même jour la reine a signé les arrêtés qui nomment les nouveaux ministres. Le nouveau cabinet est composé comme suit : le duc de Saldanha, président du conseil; M. Bernardo Gorgao Henriquet, ministre de l'intérieur; M. Joachim-Joseph Falcoa, ministre des finances; M. Agostine Albone de Silveira Puntis, ministre de la marine, et M. Joachim Joseph de Quieras, ministre de la justice. Les cortès sont convoquées pour le 2 janvier.

Des secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à Lisbonne. Les habitants fuyaient et couchaient sous des tentes et dans des lieux découverts.

Nous empruntons à une correspondance du *Morning-Chronicle*, datée de Philadelphie, les nouvelles suivantes :

Les journaux des États-Unis spéculent non seulement sur l'annexion de l'île de Cuba, mais également sur celle des possessions anglaises aux Indes Occidentales; ils espèrent que le mécontentement qui s'y manifeste les portera à se détacher de la mère-patrie. Ces journaux vont même beaucoup plus loin; ils prétendent que ce mouvement se communiquera même aux deux Canadas et à toutes les autres colonies de l'Amérique du Nord, en les portant à entrer dans la grande confédération américaine. Le *New-York-Sun* dit à ce sujet que depuis la grande et glorieuse révolution qui a émancipé l'Amérique du Nord, il n'y a pas eu dans l'hémisphère occidental un mouvement aussi vaste et important, que celui qui s'annonce présentement. A leur tour, les populations des Indes Occidentales se réveillent, se soustraient à l'oppression et pour briser les lourdes chaînes dont ils ne peuvent plus supporter le fardeau. Dès qu'ils seront entrés avec le Mexique dans la grande confédération américaine, le Canada s'estimera heureux de pouvoir imiter leur exemple.

Telles sont les vues et les espérances exprimées par plusieurs organes de la presse américaine, et quoiqu'elles soient évidemment exagérées, elles sont sans doute de nature à fixer l'attention du gouvernement britannique sur ce qui se prépare dans cette partie du Nouveau-Monde.

La polémique des journaux français au sujet du discours du trône est des plus violentes. C'est principalement le passage dans lequel il est fait allusion aux banquets réformistes qui est vivement attaqué. L'opposition, la *Presse* en tête, se prépare à de vives attaques. Dans son article d'hier le *Journal des Débats* embouché la trompette du combat. L'opposition doit s'attendre à recevoir des coups pour coups dans la bataille qui commence.

Voici des extraits du journal conservateur :

« Ces messieurs se plaignent de n'avoir pas pu répondre séance tenante; voyez le malheur! Le gouvernement a bien attendu six mois pour vous répondre, à vous! Soyez tranquilles; on ne veut pas vous fermer la bouche; vous parlerez tant qu'il vous plaira, et vous n'aurez que quinze jours à attendre! Si nous en jugeons par le ton de votre presse, vous nous préparez des grossièretés, des injures, des scènes de halle; soit! Nous ne craignons pas vos violences, nous méprisons vos grossièretés; nous ne demandons pas mieux que de nous défendre énergiquement contre des adversaires ardents!

Vous êtes cent députés sur lesquels retombe le jugement porté dans le discours du trône. Il y a dans la chambre plus de deux cents députés, composant la majorité de la représentation nationale, que vous n'avez pas craint de livrer publiquement aux plus grossiers outrages, dont vous avez attaqué avec une violence indigne le caractère, le mandat, l'honneur. Que faisiez-vous de leur dignité? et ils n'étaient pas la pour se défendre! Qu'avez-vous fait de la dignité de la couronne elle-même? Vous avez dit apparemment ce que vous pensiez de nous. « Nous, majorité, nous vous disons, par l'organe du gouvernement, ce que nous pensons de vous. Que le pays juge de quel côté est la modération, indice certain de la vérité.

Le gouvernement est du parti conservateur avec M. Guizot; il serait du parti quasi-révolutionnaire avec M. Odilon Barrot. Vous êtes un parti apparemment; vous avez la prétention d'en être un. Vous ne seriez rien, si vous n'étiez pas un parti, dans un régime de discussion et de liberté, et demander que le roi se parle par un parti, c'est dire le plus ridicule des non-sens. C'est demander que le roi ne parle pas du tout. Voilà pourtant les éléments du gouvernement représentatif. Nous sommes forcés de vous les faire épeler, grands patriotes!

Et certes, si les paroles du discours de la couronne semblent avoir cette fois une portée plus haute; si, malgré la fiction constitutionnelle, elles semblent l'expression vive et naturelle des sentiments du roi et un appel de sa sagesse à la sagesse et à la justice du pays contre d'odieuses attaques; prenez-vous-en à vous-mêmes! C'est vous qui n'avez pas respecté la fiction constitutionnelle; vous qui avez déchiré le voile! Voilà quatre mois que vous faites retentir toute la France de vos menaces de révolution. Ce n'est pas pour renverser un ministère qu'on a besoin d'une révolution. Vous avez tout attaqué. Tout ce que vous avez attaqué a le droit de se défendre.

Toutes les forces de l'Etat ont le droit de se réunir pour repousser votre ligue, et d'opposer à la conjuration des factions l'alliance des pouvoirs légitimes. Nous n'avons pas vos banquets, vos comités, vos clubs; non! Nous avons la charte, la royauté constitutionnelle, la majorité des chambres. Vos amis les radicaux déclarent en ce moment même, malgré leurs protestations pacifiques, que la charte ne leur suffit pas. Vous supportez ce scandale, vous ne souffrez pas le mot. Et il nous serait défendu à nous de faire appel à la charte! Il ne serait pas permis au roi de mettre sous la protection de la charte son trône et les libertés constitutionnelles, l'ordre social et tous les droits publics et privés! Après nous avoir minés de toutes les manières, vous voudriez encore nous interdire les moyens de nous défendre! Détrompez-vous; nous nous défendrons avec toute l'énergie que donne la conscience du bon droit.

Cette charte que vous avez oubliée le plus souvent dans vos banquets, nous vous en ferons souvenir non seulement, mais nous l'opposerons à toutes vos violences; nous vaincrons avec elle et par elle. Vous ne nous intimiderez pas, vous ne nous découragerez pas. A vous les perspectives de révolution. Quant à

nous, nous ne voulons rien au-delà de la charte, et le discours de la couronne ne vous a si vivement irrités, peut-être, que parce qu'il est l'expression noble et ferme de ces sentiments constitutionnels que vous avez foulés aux pieds dans vos banquets, et qui, grâce à Dieu, feront toujours notre force et la force de notre cause!

Après avoir cité l'article du *Siècle* sur le discours d'ouverture, le journal ministériel continue ainsi :

« Que le parti conservateur lise, et qu'il juge à quels emportements, à quel excès il doit s'attendre dans la discussion de l'adresse. Qu'il voie à quel point le discours de la couronne a dit vrai, à quel point les banquets prétendus réformistes ont soulevé les passions ennemies et les passions aveugles, puisque les passions aveugles tiennent le même langage que les passions ennemies. Nous avons la certitude que le parti conservateur comprendra la situation telle qu'elle est, et qu'il ne se laissera pas intimider par ces grossiers accès de fureur. »

Voici maintenant ce qu'on lit à ce sujet dans le *Constitutionnel*, répondant au *Journal des Débats* :

« Nous nous sommes indignés, avec toute l'opposition, avec tous les hommes honnêtes et libéraux, des paroles insultantes et inconstitutionnelles que le gouvernement a placées dans le discours de la couronne. Il n'est point conforme aux convenances, il n'est point conforme à la constitution, que plus de cent députés soient appelés ennemis ou aveugles, factieux ou stupides, par l'organe même du roi, dans la séance solennelle de l'ouverture du parlement. Le *Journal des Débats* nous répond par un torrent des injures les plus grossières. Pour mieux braver les scènes de halle, selon lui, l'opposition prépare, il emprunte au langage de la place publique, tout ce qu'il y peut trouver d'apostrophes outrageantes, d'images ignobles, de violentes provocations.

« Ensuite le *Journal des Débats* daigne nous apprendre que le discours de la couronne est l'œuvre du ministère et non du roi; le ministère est donc responsable des impertinences du discours. Nous le savions parfaitement, et nous l'avons dit les premiers. Mais ce que nous savons aussi, c'est que des ministres vraiment constitutionnels, vraiment parlementaires, se gardent bien de faire adresser par la couronne un défi et une insulte à une portion notable de la chambre; ce que nous savons, c'est qu'en Angleterre un pareil fait ne serait point toléré, et que le parlement entier se soulèverait indigné contre un cabinet qui serait descendu à une telle inconvenance. Vous voulez, dites-vous, motiver une discussion sur les banquets.

« Vous le pouvez sans placer dans la bouche du roi des expressions dont le sens est injurieux pour une partie considérable de la chambre. Avez-vous le dessein d'être violents, inconvenants, provocateurs? — vous en étiez parfaitement les maîtres, quinze jours seulement de patience, et la tribune vous était ouverte, et vous pouviez vous-même y porter vos provocations et vos insultes; rien ne vous obligeait d'en charger le roi et d'y ajouter l'oubli de la constitution à l'oubli des convenances parlementaires. »

Soumission d'Abd-el-Kader.

On lit dans un supplément du *Sémaphore de Marseille* du 29 décembre :

Arrivée d'Abd-el-Kader à Toulon.

« Abd-el-Kader qui s'est embarqué le 25 à Oran sur la frégate à vapeur l' *Asmodée*, est arrivé à Toulon.

« On savait déjà combien sa situation était devenue critique dans ces derniers temps et à quel danger il avait échappé dans le récent combat qu'il a soutenu contre les troupes marocaines, commandées par un des fils d'Abd-El-Rahman.

« Après cette dernière défaite, tout espoir de se soustraire aux poursuites des Marocains étant perdu pour lui, il s'est rendu à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, au camp de Nemours.

« Nous pouvons donner cette bonne nouvelle, qui a été apportée par le *Phénicien*, comme officielle. Ce dernier acte de la carrière militaire d'Abd-el-Kader termine la guerre d'Afrique et assure à la France la paisible soumission de l'Algérie. »

On lit dans un supplément du *Courrier*, du 29 décembre :

« Nous nous exprimons de publier la nouvelle officielle de la soumission d'Abd-el-Kader, que nous avons fait pressentir dans l'un de nos précédents numéros.

« Il est arrivé à Toulon et doit être transféré en Egypte.

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les précieux avantages qui doivent résulter de cet événement pour notre colonie. »

Message du président des États-Unis.

Le paquebot à voiles l' *Ashburton*, arrivé jeudi matin à Liverpool, a apporté le message adressé par le président Polk aux deux chambres du congrès à l'ouverture de la session. Ce document est comme d'ordinaire d'une grande étendue. Il remplit dix colonnes du *New-York Herald*. Une grande partie du message, la plus grande partie même, traite de la guerre du Mexique, des causes de cette guerre, des opérations militaires, des négociations entamées par M. Trist, commissaire américain, pour arriver à la conclusion de la paix, et du peu de succès de ces négociations, tous événements connus depuis longtemps en Amérique et en Europe jusque dans leurs moindres détails. M. Polk est d'avis que l'armée des États-Unis doit continuer à occuper le Mexique dans l'espoir qu'il se formera dans ce pays un gouvernement disposé à conclure la paix sur la base d'une large indemnité, à accorder aux États-Unis pour les frais de la guerre et d'une garantie pour le maintien de la paix. L'indemnité et la garantie consisteraient dans la cession du Nouveau-Mexique et de la Californie. Il pense que le moyen le plus sûr d'arriver bientôt à la paix est de pousser énergiquement les hostilités.

Après avoir parlé des affaires du Mexique, le président recommande la conclusion de traités de commerce avec la Sublime-Porte, les régences de Tripoli et de Tunis, et l'empire du Maroc. Il recommande également l'ouverture de relations diplomatiques avec le saint-siège et la nomination de chargés d'affaires auprès des républiques de la Bolivie, de Guatemala et de l'Equateur. Arrivant ensuite aux questions relatives à la situation intérieure, M. Polk félicite le pays de la prospérité de son commerce, de l'état plus florissant encore de l'agriculture, et attribue cette prospérité aux institutions politiques de la république autant qu'aux bontés de la Providence; il s'applaudit des résultats du nouveau tarif de douanes qui, malgré l'abaissement des droits sur un grand nombre d'articles, a produit 8,500 dollars de plus que le tarif en vigueur l'année précédente. Il recommande l'établissement d'un hôtel des monnaies à New-York et annonce que le représentant des États-Unis en Angleterre est en instance auprès du gouvernement britannique, pour obtenir une convention postale basée sur le pied d'avantages réciproques.

Voici quelques-uns des principaux passages du message du président.

Ce document commence par les lignes suivantes :

« Concitoyens du Sénat et de la Chambre des Représentants;

« La réunion annuelle du congrès est toujours un événement intéressant. Les représentants des Etats et du peuple viennent de se réunir après de leurs commettants pour délibérer ensemble pour le bien commun. Après une existence de près de trois quarts de siècle comme république libre et indépendante, le problème de savoir si le peuple peut se gouverner lui-même ne reste plus à résoudre. Le succès de notre régime admirable est une réfutation concluante des théories de ceux qui, dans d'autres contrées, soutiennent que quelques êtres privilégiés sont nés pour régner, et que la masse des hommes doit être gouvernée par la force; libre de toute autorité arbitraire ou héréditaire, le peuple est le seul souverain reconnu par notre constitution.

« De nombreux émigrants de toute race et de toute langue, attirés par la liberté civile et religieuse dont nous jouissons, et par notre heureuse situation, abordent chaque année sur nos rivages et apportent leur cœur non moins que leur obéissance au pays dont le gouvernement appartient seul au peuple.

« Aucun pays n'a été autant favorisé, aucun ne doit reconnaître avec un plus profond respect les témoignages de la protection divine. Le créateur, dont la sagesse est infinie, nous a dirigés; nous a protégés dans nos premières luttes pour la liberté; il a constamment veillé sur les progrès surprenants qui ont enfin porté les États-Unis au rang des grandes nations de la terre.

« C'est dans ce pays si favorisé, sous un gouvernement dans lequel les pouvoirs législatif et exécutif, issus l'un et l'autre du peuple, tiennent leur autorité pour une période limitée, et sont l'un et l'autre responsables envers leurs commettants respectifs, que je suis encore appelé par mon devoir à faire part au congrès de l'état de l'Union et de la situation actuelle des affaires publiques.

« Pendant l'année dernière, nous avons eu les preuves les plus satisfaisantes de la prospérité générale et universelle dont il a été donné au pays de jouir. Depuis que le gouvernement a été fondé, il n'y a eu aucune période où les travaux du peuple aient été plus fructueux. L'abondance qui a régné dans notre pays nous a permis d'accomplir l'agréable devoir de fournir des subsistances aux millions de malheureux qui mouraient de faim dans des contrées moins favorisées.

« Au milieu de la jouissance des bienfaits de la Providence, c'est pour nous une cause de congratulation que nos relations avec toutes les puissances étrangères, à l'exception du Mexique, continuent d'être sur un pied amical.

« Nous avons toujours eu à cœur de cultiver la paix et les bons rapports avec toutes les nations, et cette politique, je l'ai suivie sans en dévier. »

Le message consacre les quelques lignes qui suivent à la question des relations diplomatiques à établir avec le Saint-Siège. « Le secrétaire d'Etat a porté au budget une somme destinée à couvrir les frais de relations diplomatiques avec les États Pontificaux. Les événements politiques intéressants qui se passent en ce moment dans ces Etats, aussi bien que le bien de nos intérêts commerciaux, ont, dans mon opinion, rendu cette mesure hautement opportune. »

M. Polk s'exprime ainsi sur la situation de l'industrie aux États-Unis :

« Tandis que les intérêts de l'agriculture, du commerce et de la navigation ont grandi et se sont développés, nous nous réjouissons avec une satisfaction, non moins vive, que nos manufactures sont aussi dans un état florissant. Aucun des effets ruineux que l'on craignait pour les intérêts de l'application du système de tarif établi en 1846, ne s'est fait sentir. Au contraire, le nombre des manufactures et le chiffre des capitaux qui y sont engagés, augmentent rapidement et sans interruption, et donnent la preuve satisfaisante, que l'esprit de travail et d'entreprise qui s'applique à cette branche de l'industrie nationale, sans autre avantage que ceux que procure honorablement un juste système de droit, est parfaitement en état de lutter avec succès contre la concurrence étrangère, et de recueillir encore des résultats convenables et rémunérateurs. Les millions d'ouvriers dont le travail quotidien fournit aux divers besoins, reçoivent des salaires plus élevés, et une occupation assurée, et plus permanente, que dans aucun autre pays, et qu'à aucune autre époque de notre histoire.

« Les diverses branches de notre industrie ont tellement bien réussi, que la guerre étrangère, qui ordinairement diminue les ressources d'une nation, n'a pas retardé nos progrès ni arrêté notre prospérité générale. »

Le message traite ainsi la question financière qui occupe à un si haut point l'opinion publique en Amérique comme en Europe :

« Par l'acte relatif à la réorganisation de la trésorerie sur de meilleures bases, toutes les banques ont cessé d'être agents financiers du gouvernement, et le papier de circulation émis par ces établissements n'a plus été admis en paiement des droits.

« La trésorerie constitutionnelle, créée par cet acte, a commencé à fonctionner le premier janvier dernier. Sous ce nouveau système, les revenus publics ont été recueillis, gardés en sûreté, et déboursés par les agents directs du gouvernement, et des transferts de sommes considérables ont été faits des lieux de perception, aux lieux des déboursés à effectuer, sans la moindre perte pour le trésor, ni le moindre dommage ou inconvenant pour le commerce du pays.

« Ce système, dont l'application a été régulière et facile, a eu l'effet salutaire d'arrêter et de prévenir la circulation exagérée du papier des banques privilégiées dans les divers États de l'Union.

« Les banques, grâce à ce système, ont pu continuer leurs affaires dans de prudentes limites et se tenir toujours en mesure de faire face au remboursement de leur papier, sans peine de suspendre leurs paiements en espèces et de tomber ainsi dans le désastre. Le montant des espèces émises aux États-Unis, dans le cours de la dernière année financière, a été de 24,121,259 dollars; il est resté dans le pays 22,276,176 dollars. Si l'ancien système financier avait continué d'exister et que l'argent de l'Etat eût été mis en dépôt dans ces banques, la plus grande partie de ces sommes aurait été déposée dans leurs caisses, non point pour être mise en circulation, mais pour servir de base à une émission énorme de billets de banque.

« Une grande partie du numéraire importé a été versé au trésor en paiement des droits de douane, et après avoir été converti pour la plupart en monnaie étrangère, a été versée aux créanciers de l'Etat et remise ainsi en circulation parmi le peuple. Le montant de l'or et de l'argent aujourd'hui en circulation, est plus considérable qu'à aucune époque précédente. Pendant l'année, la fabrication de la monnaie s'est élevée à plus de vingt millions de dollars, et a consisté en grande partie dans la conversion des monnaies étrangères en monnaie américaine. »

Le Message se termine par les lignes suivantes :

« En considérant la situation actuelle de notre pays, je crois qu'il n'est pas hors de propos de clore cette communication en rappelant à vos esprits les paroles de sagesse et d'avertissement du premier et du plus illustre de mes prédécesseurs. Il est d'une importance infinie, disait cet excellent homme, que vous appréciiez convenablement l'immense valeur de votre union nationale pour votre bonheur général et individuel ; que vous ayez pour cette union un attachement cordial, habituel, immuable ; vous accoutumant à la considérer comme le palladium de votre sûreté politique et de votre prospérité ; veillant à sa conservation avec une anxiété jalouse ; repoussant tout ce qui pourrait faire naître même le soupçon qu'elle pourrait être abandonnée, et combattant avec indignation jusqu'à la moindre apparence d'une tentative qui aurait pour effet d'aliéner une partie de votre pays du reste de la nation, ou d'affaiblir les liens sacrés qui en unissent aujourd'hui les différentes parties.

« Après un intervalle d'un demi-siècle, les avertissements de Washington nous arrivent avec toute la force de la vérité. Il est difficile d'apprécier l'immense valeur de la glorieuse union d'Etats confédérés, à laquelle nous sommes redevables de l'accroissement de notre population et de notre richesse, de tout ce qui fait de nous une nation grande et heureuse. Combien sont insignifiantes toutes nos dissidences d'opinion sur les questions secondaires de la politique publique, comparées avec la préservation de l'union, et combien nous devrions déplorer toutes les causes d'agitation qui tendraient à nous diviser en partis ennemis, séparés par des lignes géographiques et dont l'hostilité affaiblirait l'union et la mettrait en danger.

« J'appelle la bénédiction du maître tout-puissant de l'univers sur vos délibérations, et mon devoir le plus sacré, non moins que ma joie sincère, sera de coopérer avec vous à toutes les mesures qui peuvent tendre à assurer l'honneur et à consolider le bonheur de notre commune patrie. »

Les journaux américains sont remplis de détails sur les élections qui ont lieu sur tous les points de l'Union. M. Wintrop, du Massachusetts, appartenant au parti whig, avait été élu président de la chambre des représentants. On parlait de M. Gruid, précédemment consul des Etats-Unis, à Anvers, pour le poste de ministre à Naples.

Les traités de la Banque de Liviston avaient été refusés à Philadelphie. Du 1^{er} novembre 1846 au 1^{er} novembre 1847, les importations d'espèces monnayées, aux Etats-Unis, se sont élevées à vingt-cinq millions de dollars, et cependant les réserves de numéraire, dans les caisses des Banques de l'Etat de New-York, à la date du 1^{er} novembre 1847, n'excédaient que de 200,000 dollars. Le chiffre des réserves, à la même époque de 1845, n'était inférieur que de 2,500,000 dollars à celles du 1^{er} novembre 1843. D'un autre côté, la circulation du papier s'est accrue de 50 p. c. depuis quatre ans.

Le *New-York-Sun* évalue à 3 millions de dollars les pertes occasionnées au commerce américain par les faillites qui ont eu lieu récemment en Europe.

L'application du tarif réduit des postes semble suivre la même marche en Amérique qu'en Angleterre. La moyenne annuelle des revenus de l'administration des postes aux Etats-Unis, sous l'ancien système, était de 4,364,624 dollars (soit à 5 fr. 25 c., en France, 22,914,276 fr.). Le 1^{er} juillet 1845, par suite de l'application du système de M. Rowland-Hill, on adopta la taxe uniforme et graduée de 5 cents (soit 26 centimes), dans le rayon de 200 milles, et de 10 cents, ou 52 centimes, pour les autres distances. Le déficit de la première année s'éleva à 800,000 dollars (4,200,000 fr.). Pour la seconde année, il ne fut que de 640,000 dollars (3,360,000 fr.). Pour l'année courante, autant que l'on peut en juger jusqu'à ce jour, le déficit ne sera probablement que de 400,000 dollars (2,100,000 fr.). Enhardi par ce résultat heureux et inattendu (dit une feuille publique) d'une mesure qui contribue tellement à la civilisation, le directeur-général des postes proposera probablement l'adoption d'une taxe réduite, entièrement uniforme pour toute l'Union, semblable à la poste d'un penny pour l'Angleterre, mesure qui sera accueillie par d'unanimes acclamations par toute la nation, sans distinction de parti.

Nouvelles de France.

On écrit de Paris, le 31 décembre :

Nous avons la douleur d'annoncer une bien triste nouvelle. Madame Adélaïde, sœur du roi, qui, depuis quelque temps, était indisposée, s'est trouvée aujourd'hui à 1 heure du matin dans l'état le plus alarmant. Le roi, la reine et toute la famille royale, en proie à la plus vive inquiétude, se sont réunis autour du lit de S. A. R. M. le curé de Saint-Roch a été appelé immédiatement pour donner à l'auguste malade les consolations de la religion. Peu d'heures après la princesse a expiré. Cet événement aussi douloureux qu'inattendu a répandu partout une profonde tristesse.

Les théâtres royaux ont annoncé l'intention de faire relâche, ce soir. S. A. R. Madame Adélaïde a expiré aujourd'hui à 3 heures et demie du matin dans sa soixante-onzième année. Elle était née le 21 août 1777. Les malheureux perdent en elle une mère et une Providence qui ne leur manquait jamais. La famille royale est plongée dans la plus vive douleur. Les réceptions officielles du jour de l'an sont ajournées.

On lit dans la *Gazette de France* :

« Madame Adélaïde a institué, pour ses héritiers universels, deux de ses neveux, le prince de Joinville et le duc de Montpensier. M. de Joinville aura les immenses domaines de la Champagne, comprenant les mines de la Haute-Marne, ses forêts étendues, ses terres fertiles, etc. M. de Montpensier hérite de Raedan et des domaines de l'Auvergne. Les deux héritiers partageront en outre les grandes valeurs mobilières considérables laissées par leur tante, et consistant en actions de toute nature, en inscriptions de rentes, etc. On estime que la fortune laissée par Madame Adélaïde dépasse 100 millions de francs. »

A la chambre des députés, dans la séance du même jour, le doyen d'âge qui présidait, en recevant cette nouvelle, l'a communiqué à la chambre dans les termes suivants :

Une impression pénible règne dans cette chambre. La France elle-même sera affectée de la nouvelle du coup qui vient de frapper la princesse Adélaïde, le roi lui-même. Il est du devoir de la chambre de rendre le calme aux esprits. Pour atteindre ce but, nous devons faire nos efforts pour rapprocher les opinions au dehors comme au dedans de cette chambre.

Sans doute la politique ne peut être immobile. Il faut chercher le progrès, mais dans cette recherche vous consulerez la prudence, afin d'éviter le désordre et l'anarchie. La chambre pardonnera ces conseils à ma vieille expérience. J'invite M. le président Sauzet, M. les secrétaires à venir prendre leur place au bureau. M. le président Sauzet monte au fauteuil, et donne l'accolade d'usage à M. le doyen d'âge.

M. le président Sauzet : MM. je vous remercie de vos suffrages réitérés. Cette union, je l'espère, sera bien remplie. Le temps est venu de mettre à profit toutes les améliorations morales et politiques.

Sans atteindre ce but, nous devons nous efforcer de réunir dans un seul faisceau toutes les forces parlementaires. Pour notre part, dans la charge ou vous m'avez maintenu je m'attacherai à faire respecter la liberté de la tribune et à maintenir une règle impartiale pour tous (adhésion). La chambre est constituée. Je propose de voter des remerciements à notre doyen d'âge (adhésion). Un regret est venu affaiblir le bonheur que j'éprouve en ce moment par

suite de l'honneur que vous me faites : une communication de M. le ministre de l'intérieur m'annonce une triste nouvelle, c'est celle de la mort de S. A. R. la princesse Adélaïde.

Le roi perd dans cette royale personne un cœur dévoué. Madame la princesse Adélaïde jetait une grande consolation sur cette laborieuse vie. Je vous propose de nous rendre tous, après la séance, auprès de S. M. (Oui ! oui !)

La séance est levée, la chambre se rend au château.

Les chambres, en effet, par l'entremise de leurs présidents, avaient spontanément exprimé au Roi le désir qu'elles éprouvaient de lui donner dans cette circonstance douloureuse un témoignage de leur sympathie, de leur émotion et de leur respect.

S. M. s'était empressée de leur faire répondre, par l'organe de ses ministres, qu'elle recevrait ces témoignages avec gratitude et comme la seule consolation possible à l'affliction profonde qui était venue si subitement l'accabler. En même temps le roi avait donné ordre de contremander toutes les réceptions des grands corps de l'Etat qui devaient avoir lieu le 1^{er} janvier au palais des Tuileries. Les chambres seules étaient exceptées.

A trois heures, M. le chancelier de France a été introduit, précédant à la tête de son bureau, la Chambre des Pairs en costume et au plus grand complet de tous ses membres.

Le roi venait d'entrer dans la salle du trône, accompagné de la reine, de M^{lle} la duchesse d'Orléans, des princes et des princesses de la famille royale, tous en grand deuil. Le Roi et les princes portaient le frac noir.

S. M. a répondu avec effusion au discours de M. le chancelier. Ayant aperçu au milieu des assistants M. le président Boyer, qui, malgré ses infirmités, s'était fait conduire à l'audience royale, le Roi est allé à lui et l'a vivement remercié de cette preuve si touchante de son dévouement.

La chambre des députés, après avoir constitué son bureau, et sur la proposition de son président, agréée par l'unanimité des membres présents, sans distinction de partis ni d'opinions, s'était rendue de son côté au palais des Tuileries, en corps, précédée de ses officiers, en traversant le pont et la place de la Concorde, le jardin et le pavillon de l'Horloge. A quatre heures, elle était en présence du roi, plus nombreuse qu'elle n'y avait paru depuis bien longtemps, tous les chefs des différentes fractions de l'opposition dynastique : MM. Thiers, Dufaure, Billault, de Rémusat, Odilon Barrot, ayant tenu à honneur de se joindre à leurs collègues du parti conservateur, dans une démarche inspirée par un sentiment de vive sympathie pour une si grande douleur, et de regret profond pour la mémoire d'une princesse qui n'avait jamais séparé de son dévouement fraternel envers le roi son amour filial pour la France !

M. le président Sauzet, qui avait trouvé des accents si pathétiques pour exprimer quelques instants auparavant ces sentiments communs à la chambre entière, s'est fait de nouveau auprès de S. M. l'organe de cette sincère émotion. Le roi n'a pu y répondre d'abord que par ses sanglots ; mais sa voix s'étant affermie, il a vivement remercié la chambre et s'est félicité de la voir si nombreuse autour de lui dans ce grand deuil de sa famille.

Tous les ministres étaient présents. Après la réception, S. M., accompagnée de la reine et de la famille royale, s'est retirée dans ses appartements.

La commission chargée par la chambre des Pairs de rédiger le projet d'adresse en réponse au discours du roi, s'est assemblée jeudi et vendredi au palais du Luxembourg. Elle a nommé M. le baron de Barante pour son président.

M. le duc de Broglie n'étant pas arrivé de Londres, on attendra, dit-on, son arrivée, pour procéder à la nomination du rapporteur.

La commission a désiré entendre le président du conseil, le ministre des finances, le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre.

Il est probable que la commission de l'adresse sera nommée lundi.

Le travail des commissaires et le choix du rapporteur ne prendront pas moins de huit jours. Le rapport pourra être lu à la chambre, en séance publique, le 10 ou le 11, et la discussion commencera vers le 15 janvier, à peu près à la même époque qu'à la session dernière.

Il y aura le 2 janvier, chez M. Odilon Barrot, une réunion de députés pour se concerter sur le choix des commissaires de l'adresse.

Le *Moniteur Universel* de France contient un rapport au roi par M. le duc de Montebello, ministre de la marine, sur une organisation nouvelle des services de l'administration de la marine.

A la suite de ce rapport sont trois ordonnances concernant : L'organisation du corps des commissaires de la marine ; Le service et le personnel des subsistances de la marine ; L'organisation du corps du contrôle de la marine ; L'organisation du personnel administratif des directions de travaux dans les ports et des établissements de la marine situés hors des ports ; L'organisation d'un corps de comptables des matières dans les divers services de la marine.

Ce rapport et ces ordonnances sont très étendus ; ils remplissent un numéro tout entier du *Moniteur* et quatre colonnes du supplément.

On lit dans la *Presse* :

Le cabinet français joue décidément de malheur dans tout ce qui touche à la question suisse. A peine vient-il, comme nous l'avons annoncé, de prendre la détermination de retarder d'un ou deux mois encore le rappel de M. de Bois-le-Comte, qu'une note officiellement émanée du *Vorort* arrive hier matin à Paris, demandant, dans les termes les plus formels et les plus pressants, que ce rappel ait immédiatement lieu.

L'arrestation de M. Outrebou, notaire, a produit une sensation d'autant plus profonde, à Paris, qu'elle était moins attendue. En effet, M. Outrebou assistait samedi dernier dans sa loge à la représentation du Théâtre-Italien ; il avait été reçu il y a vingt-deux ans ; il avait fait partie à plusieurs reprises de la chambre des notaires, et il avait épousé une femme appartenant à une famille très-opulente. On lui supposait donc une fortune solide et brillante.

Un grand nombre de notaires, de gens d'affaires et de clients encombraient ce matin l'étude de M. Outrebou, rue Saint-Honoré, 354, près la place Vendôme. Ancien principal notaire de M. Casimir Noël, M. Outrebou avait succédé, en 1836, à M. Gillet, beau-père de M. Cormonin. Il passait pour l'un des hommes les plus capables du notariat. Il s'était marié en 1828.

Nous joignons à ces détails ceux qui sont fournis ce matin par la *Gazette des Tribunaux* :

« L'instruction criminelle dirigée contre M. Outrebou, se continue avec activité. L'accusé a été de nouveau interrogé, et un grand nombre de témoins ont déjà été entendus.

« Parmi les personnes qui auraient été victimes des abus de confiance, on en cite une notamment au préjudice de laquelle une somme de 50,000 fr. aurait été détournée. Ce seul fait suffit pour indiquer le chiffre énorme auquel s'élèverait le passif, dont l'origine remonterait à plus de dix années. »

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 31 décembre. Dans une des dernières séances de la chambre des lords, lord Brougham a annoncé que si le gouvernement ne présente aucune mesure ayant pour objet de mettre un terme à la corruption qui se pratique dans les élections parlementaires, il usera

de son droit d'initiative pour en proposer une. Le *Globe* croit savoir que le bill que proposera lord Brougham, exigera le serment ou une déclaration sur l'honneur de la part de chaque membre du parlement nouvellement élu.

Le *Globe* assure que le duc de Broglie ne retournera pas à Londres avant le mois d'avril.

La misère a atteint un degré effrayant d'intensité dans les districts manufacturiers de l'Ecosse. Dans certaines localités, les deux tiers de la population ouvrière sont sans ouvrage.

On a annoncé à Birmingham, la faillite de MM. Sharp, Brown Burgess et Morris, importants fabricants d'articles de fer.

La situation de l'industrie métallurgique à Birmingham est déplorable. Les ouvriers ont été renvoyés de beaucoup d'usines et d'autres chôment, par suite de leur refus d'accepter la réduction de salaire proposée par les industriels. Tout fait prévoir pour le trimestre prochain, une diminution de 30 sh. à 2 liv. sur les prix des fers.

Le tableau de la situation de la banque d'Angleterre, pendant la semaine qui a fini le 25 décembre, constate une nouvelle augmentation dans la réserve métallique qui s'est élevée à 12 millions 236,526 liv. st., chiffre qui dépasse de 245,150 liv. celui de la semaine précédente. Le montant des billets en circulation a augmenté de 30 mille livres ; il s'est élevé à 18 millions 630,093 livres. Les sécurités comprenant les effets de commerce ont encore diminué de 179,278 mille livres.

On lit dans le *Daily-News* :

« Nous tenons de bonne source qu'une commission nommée par le grand maître de l'artillerie a siégé pendant quelque temps à Woolwich pour s'occuper de la question de la défense des côtes, et de renforcer les lignes actuelles de fortification. Les commissaires, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues, ont parcouru ensuite toutes les côtes de l'est, du sud et de l'ouest de l'Angleterre et ont inspecté tous les points où ils ont jugé qu'une flotte ennemie pourrait essayer d'aborder en cas de guerre. Les commissaires se sont également éclairés de l'opinion des pilotes les plus expérimentés des ports de la Manche pour connaître les endroits où l'ennemi pourrait aborder avec des bateaux plats et des chaloupes, afin de mettre toutes nos côtes à l'abri de toute éventualité de surprise. Le rapport du comité sera soumis au grand-maître de l'artillerie lorsqu'il sera terminé. »

Les journaux du 29 (soir) et du 30 (matin) consacrent presque exclusivement leurs colonnes à la reproduction du discours prononcé en France par la couronne, et à des commentaires sur ce discours.

Ces commentaires sont très variés et l'on peut y reconnaître l'esprit de chacun des principaux organes de la presse anglaise.

Le *Standard* se tient pour extrêmement satisfait de ce document : C'est, dit-il, un noble speech qui doit répandre dans toute la France le contentement, la reconnaissance et l'orgueil, de même qu'il satisfera tout le monde en Europe, excepté les spéculateurs de bourse.

Le *Times* trouve que le discours ne jette pas une bien vive lumière sur la position du gouvernement français dans les affaires de l'Europe.

Le *Chronicle* n'y voit rien de saillant, sous l'extrême circonspection qui y règne d'un bout à l'autre.

Enfin le *Morning-Post* pense que le discours est surtout remarquable en ce sens qu'il effleure un grand nombre de sujets importants, mais à peu près sans rien dire.

Bourse de Londres.

Le message du président des Etats-Unis a occupé l'attention publique à la bourse. On craint que le nouvel emprunt annoncé par le président n'ait pour effet de maintenir cher le numéraire en Amérique. Cependant, ce document n'a exercé aucune influence sur les cours, lesquels ont été faibles en conséquence de nouveaux sinistres commerciaux dont notre place est menacée.

Koninklijke Holl. Schouwburg.

Op Dingsdag 4 Januarij 1848. (N^o 24 in het abonnement.)
GYSBRECHT VAN AEMSTEL,
treurspel in vijf bedrijven, door J. van Vondel.
Gevolgd door :
KLORIS EN ROOSJE,
kluckspel in één bedrijf met zang en dans.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1 Janvier.

	INT.	COUVR.	FRANÇ.
Dette active	2 1/2	55 1/2	55 1/2
Dito dito	3	67 1/2	—
Dito en liquidation	3	—	—
Dito dito	4	85 1/2	85 1/2
Dito des Indes	4	85 1/2	85 1/2
Syndicat	3 1/2	—	—
Dito	3 1/2	—	—
Société de Commerce	4 1/2	163 1/2	163 1/2
Act. du lae de Harlem	5	100 1/2	—
Chem. de fer du Rhin	4 1/2	—	—
Act. du chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	104 1/2	—
Dito dito. 1828 & 1829	5	104 1/2	—
Inscript. au Grand-Livre	6	—	—
Russie	6	—	—
Certificats au dito	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	95 1/2	—
Emprunt de 1840	4	86 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	86 1/2	—
Passive	—	—	—
Bettes différées à Paris	—	—	—
Déferres	—	—	—
Espagne	5	15 1/2	—
Ardoins	3	30 1/2	—
Dito	3	11 1/2	—
Coupons Ardoins	—	100 1/2	—
Obligations Goll. & Comp.	5	100 1/2	—
Autriche	5	98 1/2	—
Dito métalliques	5	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
France	—	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. Id. 1846	—	—	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	3	—	—